



\*\*\*\*\*  
**OBJET** Affectation du résultat de fonctionnement 2016  
\*\*\*\*\*

Réf. 2017 - 13

- feuillet 1/2

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 avril 2017  
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

**Présents** : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Christelle COMBET, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX

**Représentés** : Néant

**Absents** : Jean-Philippe TAVARES.

**Secrétaire de séance** : Marie-Noëlle MINARD

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 11

M Daniel AUDIBERT, rapporteur expose :

Vu le Compte administratif de l'exercice 2016 faisant apparaître un résultat de fonctionnement du Budget Principal excédentaire de **166 683.01 euros**

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'affecter **100 000,00 euros** en recette de la section d'Investissement du Budget Principal 2017 et le solde, soit **66 683.01 euros** à la section de Fonctionnement du Budget Principal 2017, à la ligne budgétaire 002

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte cette délibération

Se sont opposés : néant

Se sont abstenus : néant

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers



\*\*\*\*\*

**OBJET** Affectation du résultat de fonctionnement 2016

\*\*\*\*\*

Réf. 2017 - 13

- feuillet 2/2

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 avril 2017  
A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Thierry DUFOUR		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 6 avril 2017

Date d'affichage : 12 avril 2017

A Nonglard le 12 avril 2017

Fait et délibéré le 11 avril 2017

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 12 avril 2017